

Disciplines et capacités des établissements

Deux cartes décrivent l'offre de soins sanitaires existant au 1^{er} janvier 2005 en établissements hospitaliers, qu'ils soient publics ou privés. Une première carte localise les établissements selon leur discipline d'équipement. La deuxième carte représente les capacités installées dans ces mêmes établissements, toujours selon les disciplines d'équipement.

La source utilisée est la BPE (Base permanente des équipements) alimentée par le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess). D'autres données concernent des établissements repérés dans le fichier Sirene de l'Insee et non référencés dans Finess, comme les centres de santé.

Ont ainsi été distingués les établissements de court séjour, de moyen séjour (structures de convalescence et de rééducation fonctionnelle), de long séjour, ceux qui sont tournés vers la psychiatrie, les urgences, les maternités, les centres de santé, les centres de dialyse, et les hospitalisations à domicile.

Pour ce qui concerne les capacités installées, ne sont pris en compte que les hébergements en lits, dans les établissements de court séjour, moyen séjour, long séjour et dans les maternités. Chacun des trois territoires de santé : Nord-est, Ouest et Sud qui constituent le premier niveau d'accès aux soins, apparaît ainsi bien couvert. Par ailleurs, la capacité, en terme de lits et de places, des établissements est relativement bien équilibrée entre le Sud et le Nord.

La localisation fine des structures hospitalières permet cependant de mettre en évidence qu'une majorité d'entre elles se trouve dans le Nord et l'Ouest du département et secondairement dans le Sud. L'Est de l'île apparaît moins doté, en nombre d'établissements d'hospitalisation et le Sud Sauvage semble fort dépourvu.

Au sein des microrégions, quelques communes regroupent à elles seules tous les établissements de soins : Saint-Denis pour le Nord, La Possession – Le Port – Saint-Paul pour l'Ouest, et Saint-Benoît pour l'Est. Le Sud se distingue par une répartition plus homogène.

Si on compare les territoires selon les disciplines installées, on constate que l'Ouest regroupe, à lui seul, quasiment tous les établissements psychiatriques. Seuls l'Est et le Sud sont dotés d'établissements en long séjour. Enfin, l'Est est totalement dépourvu de service d'hospitalisation à domicile. Les centres de dialyse sont plutôt bien représentés sur l'ensemble de La Réunion.

Les capacités sont contrastées

Si le Nord est mieux doté en d'établissements d'hospitalisation, la capacité, en termes de lits et de places, des établissements publics du Sud est supérieure à celle du Nord. Surtout, il apparaît de façon évidente, un fort contraste entre l'Est et l'Ouest. L'Est compte peu d'établissements hospitaliers et leurs capacités d'accueil, c'est-à-dire leur nombre de lits, sont parmi les plus faibles.

Si on s'intéresse à la discipline d'équipement, on constate que c'est le court séjour hospitalier qui connaît la capacité d'accueil la plus importante, partout sur l'île. La capacité d'accueil en maternité (ou soins en gynécologie et obstétrique), quant à elle, est relativement faible, surtout à l'Est.

Si l'on rapporte le nombre de lits à la population on obtient des taux d'équipement toujours bien en dessous de ceux de la France métropolitaine, quelle que soit la durée du séjour, mis à part les courts séjours en gynécologie obstétrique.

Établissements hospitaliers

Taux d'équipement hospitalier en 2005

(nombre de lits pour 1000 habitants)

Court séjour	Réunion	Métropole
Médecine (p. 1000 hab, yc hospitalisation à domicile)	1,4	2,1
Chirurgie	0,9	1,8
Gynécologie-obstétrique (p. 1000 femmes de 15 à 49 ans)	1,7	1,6
Équipement global de court séjour	2,8	4,1
Moyen séjour		
Réadaptation fonctionnelle	0,2	0,5
Équipement global moyen séjour	0,5	1,6

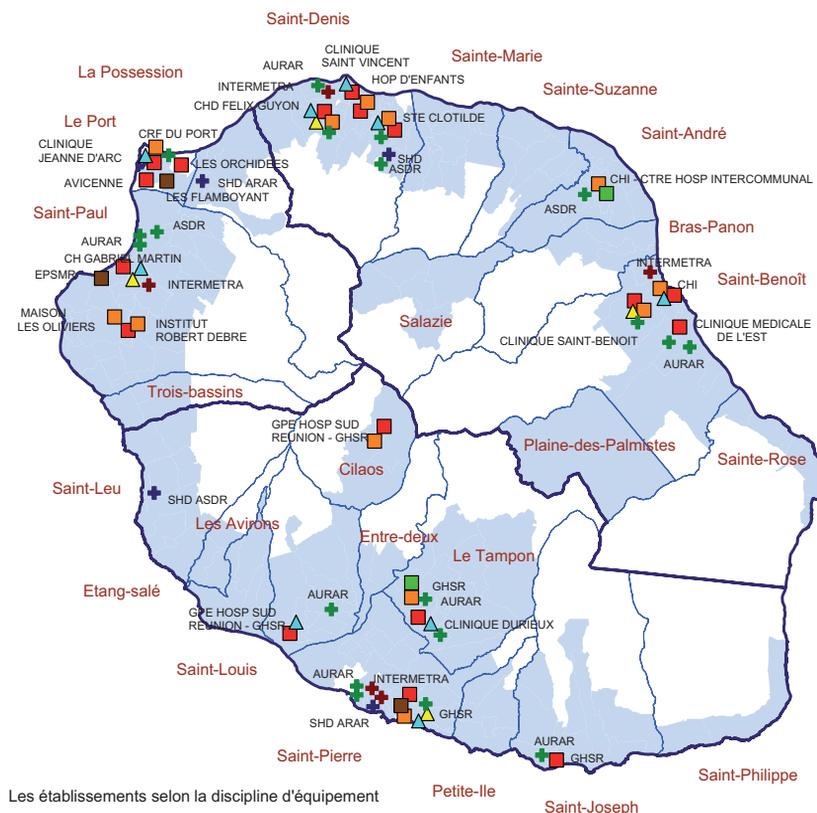
Source : Statiss, DRASS

L'évolution des capacités

Le nombre de lits d'hospitalisation était en augmentation jusqu'au début des années quatre-vingt, il a ensuite fortement diminué jusqu'en 2000.

La réduction des capacités d'accueil a été rendue possible par l'essor des alternatives à l'hospitalisation complète (hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile, soins ambulatoires), l'amélioration des structures d'accueil pour personnes âgées et la réorganisation de la carte sanitaire.

Les établissements hospitaliers : localisation selon la discipline d'équipement installée au 01/01/2005



- Court séjour (17)
- Moyen séjour (13)
- Long séjour (2)
- Etablissement Psychiatrique (3)
- ▲ Urgences (4)
- ▲ Maternité - Gynécologie et obstétrique (9)
- + Centre de santé (5)
- + Centre de dialyse (20)
- + Service hospitalisation à domicile (4)

- Espace peu habité
- Limite de territoire de santé
- Limite de commune

CH : Centre Hospitalier, Départemental (CHD)
 CRF : Centre de rééducation fonctionnelle
 AURAR : Assoc. pour l'Utilisation du Rein Artificiel à La Réunion
 EPSMR : Etablissement Public Santé Mentale La Réunion

Sources : DRASS, INSEE
 © DRASS - INSEE 2008-IGN

